

SOMMAIRE:

Adoration réparatrice du Très Saint Sacrement dans la Basilique Notre-Dame de Québec, 563.—Le Catholicisme en Europe au 16^e et au 19^e siècle, 564.—La fondatrice de l'Hôpital Général de Montréal, 565.—Le Frère Louis, 566.—Bibliographie, 569.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 570.—Le Père Monsbré, 572.—Un nouveau diocèse dans Ontario, 574.—Les suicides d'enfants en France, 574.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	5 mai	—S. Pie V.
Mardi,	6 "	—S. Jean devant la Porte Latine.
Mercredi,	7 "	—S. Stanislas.
Judi,	8 "	—App. de S. Michel.
Vendredi,	9 "	—S. Grégoire de Nazianze.
Samedi,	10 "	—S. Antonin.
Dimanche,	11 "	—S. Fra. de Girolamo.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archie confrérie à 7 h.
ÉGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	ÉGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archic. confrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	5 mai	—Shenley.
Mercredi,	7 "	—S. Agathe.
Vendredi,	9 "	—Collège de S. Anne.
Dimanche,	11 "	—Ursulines.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

N. B.—Les Souverains Pontifes ont accordé 300 jours d'indulgence, chaque jour du mois, aux personnes qui font en public ou en particulier un exercice en l'honneur de la Sainte Vierge. De plus on peut gagner une indulgence plénière au jour que l'on choisira, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife. Toutes ces indulgences sont applicables aux défunts. Le 3 mai, et pendant l'octave, les associés de la Propagation de la Foi peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière dans l'église paroissiale selon les intentions du Souverain Pontife.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui rescrit cinq abonnements a droit à un abonnement gratuit. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889 moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.